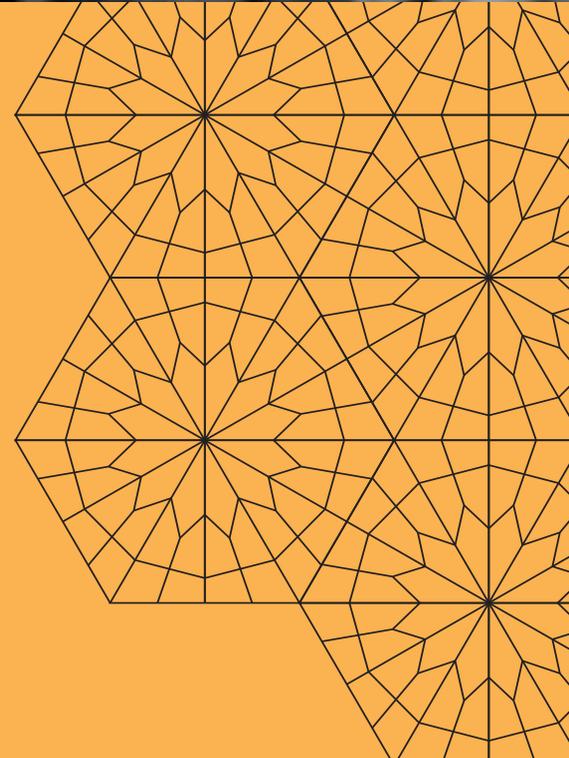




ÉGLISE
PROTESTANTE
DE GENÈVE



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019





Editeur et rédaction : Eglise protestante de Genève (EPG)

Responsable de publication : Bertrand Chamarty

Graphisme et mise en page : Silvia Rossi www.clic-design.ch

Correction et relecture : Le petit correcteur www.lepetitcorrecteur.com

Tirage : 500 – Papier FSC recyclé

Impression : Atar Roto Presse SA

Administration : Rue Gourgas 24, case postale 73, 1211 Genève 8,

Tél. 022 552 42 10 – epg.ch - info.epg@protestant.ch – CCP 12-241-0 IBAN CH93 0900 0000 1200 0241 0

Crédits photo : Alain Grosclaude, Anne Buloz, Cédric Vincensini, MagicFlightStudio, Silvia Rossi.

Rédacteur.trice.s ayant participé à l'élaboration de ce rapport : Georges Bolay, Vanessa Trüb, Sandrine Landeau, Alexandra Deruaz, Laurence Mottier, Ghebreslassie Teklemariam, Elda Jaroko Lengozara, Valérie Chausse, Florence Auvergne-Abric et Etienne Jeanneret, Jérémy Dunon, Eric Vulliez, Blaise Menu, Philippe Golaz, David Bréchet, Bertrand Chamarty.



ÉDITORIAL	<u>04-05</u>
FAIRE COMMUNAUTÉ EN ÉGLISE	<u>06-12</u>
FAIRE COMMUNAUTÉ AU QUOTIDIEN	<u>13-15</u>
LA COMMUNAUTÉ INSTITUTIONNELLE	<u>16-17</u>
LA COMMUNAUTÉ DE DEMAIN	<u>18-19</u>
FINANCES	<u>20-31</u>
LA COMPTA, C'EST SYMPA	<u>33</u>
LA SITUATION DES DONS	<u>34</u>



avec le Christ, tel que nous le présentent les Évangiles, et avec les hommes et les femmes de notre temps qui font route avec nous, nous comprenons que la communauté est un chemin que nous parcourons ensemble, entre ombre et lumière, entre mort et vie, à la recherche d'une humanité qui dépasserait enfin ses peurs. Pour cette traversée qui nous engage ensemble, nous avons en commun : la Parole, don reçu et don à vivre, capacité humaine à rencontrer l'Autre ; le Partage de ce que nous sommes, de ce que nous avons reçu et appris, de ce qui nous est confié ; la Prière, cette possibilité toujours offerte de rencontrer Dieu, lui qui veille avec et pour tout humain.»

Bruno-Marie Duffe,
aumônier au Comité catholique contre la faim et pour le développement

Editorial

Chères amies, chers amis,

Il est important de faire communauté avec tous les temps forts et faibles que ça représente. Mais il m'apparaît encore plus nécessaire de la vivre, c'est-à-dire d'être aussi attentif au savoir être qu'au savoir-faire. Le terme «vivre la communauté» est plus large, car il appelle à la dimension de la grâce reçue et relativise l'action humaine.

Dans cette dynamique, vivre la communauté passe par l'expérience essentielle de la rencontre de l'autre : frères et sœurs de sang et frères et sœurs d'espérance; elle se doit de devenir le lieu du bien commun où l'humain grandit et se réjouit de voir grandir l'autre.

Notre Eglise porte ces valeurs tout en sachant qu'elle ne peut pas les vivre sans le concours de Celui qui nous précède et la disponibilité de ses membres.

Elle doit aussi tenir compte du contexte social actuel qui, par les progrès de la communication, a multiplié les liens interpersonnels et l'appartenance des personnes à plusieurs communautés d'intérêts ou de biens. C'est à la fois une difficulté pour son fonctionnement axé en grande partie sur le bénévolat et la disponibilité de ses membres. Mais c'est aussi une force de témoignage hors lieux d'Eglise et une barrière au communautarisme et au repli sur soi.

Que l'esprit du Seigneur nous accompagne sur ce chemin du vivre ensemble.

Bien à vous,

Georges Bolay,

président de l'Eglise protestante de Genève



FAIRE COMMUNAUTÉ EN ÉGLISE

Aller vers les jeunes en quête de sens

« Faire communauté » dans notre Eglise est un thème qui peut susciter l'envie de créer un tableau de la réconciliation, selon le modèle de celui du pasteur alsacien Jean Frédéric Oberlin (1740 – 1826). Il s'agit d'un tableau en forme

d'éventail. Si on le regarde de face, on ne voit rien, le sens se perd. Il est nécessaire de faire un pas de côté pour admirer à gauche une image (un oiseau par exemple), puis de faire deux pas de l'autre côté pour voir apparaître une autre image, comme des fleurs. Oberlin se servait de ce type de tableau pour ses préparations au mariage. Il faisait regarder le même tableau aux fiancés, en les plaçant chacun à droite et à gauche, puis en les faisant changer de place. Une manière très pédagogique d'expliquer au couple que, face à une même situation, le point de vue et le ressenti sont différents. Et que l'important est déjà de comprendre cela, puis d'essayer d'entendre et d'accompagner le point de vue de l'autre, tout en respectant le sien.

Quelles sont les deux images que vous choisiriez pour illustrer « faire communauté » dans notre Eglise ? Quelles sont les deux images qu'un jeune choisirait ? Seront-elles très différentes selon qu'il a suivi ou non le catéchisme ? Selon qu'il est membre d'une communauté paroissiale, s'il a participé ponctuellement à de l'événementiel spirituel ou s'il n'a jamais poussé les portes d'un temple ?

Voici ce que j'ai demandé cet été à quelques jeunes entre 16 et 25 ans, certain.e.s étant membres de l'Eglise et d'autres non : « Choisis deux images pour exprimer : faire communauté dans l'Eglise en tant que jeune. » Celles et ceux qui ont participé à des activités de notre Eglise choisissent toujours une première image où ils sont en groupe, comme lors de

leur baptême, de leur confirmation, ou lors d'un temps fort comme un camp. Soit une image qui parle de leur vécu, de leur expérience, lors d'un événement convivial précis. Ceux sans lien avec le monde de l'Eglise ont choisi plutôt une image de jeunes qui chantent ou qui prient ensemble, pour signifier un groupe plutôt exclusif par rapport au reste du monde...

La deuxième image est quasiment toujours métaphorique, quel que soit le profil des jeunes : bougies, pas sur le sable, mains qui se croisent, paysage bucolique, point d'interrogation, planète Terre au creux des mains... Les personnes interrogées souhaitent ainsi évoquer une quête de sens ou de spiritualité sans lien particulier avec nos symboles religieux, comme la croix.

De nos jours, les jeunes se ressentent comme appartenant à de multiples communautés réelles et virtuelles, communautés souvent ponctuelles, mouvantes. Un fossé se creuse avec notre Eglise historique dont la vie communautaire rythmée, territoriale, ancrée dans la durée, ne correspond plus vraiment à leur manière d'habiter le monde, à vivre le rapport aux communautés plurielles. Un des défis de notre Eglise est de trouver des manières de les rejoindre et de valoriser leurs engagements ponctuels, leur quête de sens ainsi que de leur donner les moyens de déployer leur façon de « faire communauté ».



Marquer notre intérêt pour la jeunesse

Deux souvenirs me viennent à l'esprit pour exprimer quelque chose autour de ce thème: « Faire communauté dans l'Eglise comme jeune. »

La première est celle de la célébration qui s'est déroulée lors de « la fête des retrouvailles des catéchumènes », pour celles et ceux ayant été baptisés ou confirmés ces quinze dernières années, fête qui s'est déroulée au temple de la Servette le 2 novembre 2019. Elle a permis de réunir 160 personnes entre 18 et 30 ans, une vingtaine de pasteur.e.s, autour d'une célébration et d'un buffet, à la suite d'une rencontre de retrouvailles avec le ou la pasteur.e les ayant accompagnées lors de leur catéchisme. Cette fête a rassemblé des jeunes aux profils divers, étudiant.e.s, couples avec enfant en bas âge, jeunes dans un premier job ou en recherche d'emploi, habitant à Genève, dans d'autres cantons et même à l'étranger. Plusieurs ont ce jour-là repris contact avec d'autres membres de leur ancien groupe de catéchisme. Nombreux sont ceux et celles qui ont exprimé leur joie, leur plaisir de partager un temps avec « leur » pasteur.e, le souhait de le ou la revoir occasionnellement, et plus particulièrement s'il y a un mariage en vue ou un baptême... Le sentiment d'appartenance et de « faire communauté », partagé par les jeunes comme par les pasteur.e.s, a été profond, porteur de sens et d'espérance lors de cette après-midi et de cette soirée. La réactivation des liens et des réseaux a été privilégiée et a fonctionné. Cet événement a suscité la joie et l'envie de faire un pas de plus pour certain.e.s.

Le deuxième souvenir vient de la soirée d'accueil de jeunes ayant vécu leur baptême ou leur confirmation en 2019, qui s'est déroulée au temple de Plainpalais le 7 novembre 2019. Une trentaine de personnes entre 16 et 17 ans étaient présentes. Elles ont reçu une bougie sur laquelle étaient inscrits ces quelques mots du chapitre 5 de l'Evangile selon saint Matthieu : « Vous êtes la lumière du monde. » Certain.e.s présent.e.s ce soir-là, ont choisi de continuer leur catéchisme et de vivre plus tard un baptême ou la confirmation, d'autres de venir une fois ou l'autre à une activité de l'Eglise ou encore de se former pour animer des camps ou le catéchisme. C'est une minorité qui choisit de rester active en Eglise, mais l'envie et la générosité du partage sont présentes bien plus largement. Les manières d'habiter leur chemin de vie et de foi évoluent et nous avec. Oui, ils sont une communauté de jeunes et font partie de notre communauté ecclésiale, fût-ce de manière différente que les précédentes générations. Aussi, nous nous réjouissons car cet événement se déroulera à nouveau cet automne le 4 novembre, toujours en présence des pasteur.e.s les accompagnant.

Vanessa Trüb,
pasteure responsable de la jeunesse



Une perspective à la foi, une série qui invite à la réflexion

Faire communauté, c'est aussi maintenir le lien entre les membres par la réflexion théologique. C'est l'ambition qui a animé l'Eglise protestante de Genève lorsqu'elle a confié à la revue *Perspectives protestantes* début 2019 la rédaction d'une série mensuelle intitulée «Une perspective à la foi».

Il s'agit de textes courts, qui utilisent un langage simple et s'adressent d'abord aux non-spécialistes du débat théologique ; ils sont rédigés de manière à ouvrir des

horizons de pensée plutôt que de donner des réponses toutes faites. Les thèmes et les plumes sont variés, donnant à goûter la diversité de la pensée protestante (et au-delà).

Croire ou penser, faut-il choisir ? A cette question – titre de son premier numéro, la série mensuelle



«Une perspective à la foi» répond résolument non ! Neuf numéros ont paru d'octobre 2019 à juin 2020 sur les sujets suivants :

Croire ou penser, faut-il choisir ? Tu aimeras ton prochain... même s'il est étranger ? Le Verbe s'est fait chair : ça change quoi pour moi ? Protestants, catholiques, orthodoxes : tous les mêmes ? Le péché ? Ça n'existe pas ! Jésus est mort pour nos péchés : ça veut dire quoi ? L'Eglise, à quoi ça sert ? L'imagination au pouvoir ? Tu aimeras le Seigneur ton Dieu.

«Une perspective à la foi» est diffusée le premier jeudi de chaque mois à travers plusieurs canaux : mailing, newsletter, blog de l'Eglise protestante de Genève jecherchedieu.ch, site perspectivesprotestantes.ch.

Si l'aventure devait se poursuivre en 2020-2021, plusieurs pistes seraient explorées : proposer une version vidéo (format court) de ces réflexions, animer une rencontre mensuelle autour de ces propositions, élargir les plumes sollicitées et les thèmes traités.

Sandrine Landeau, pasteure

Une grande campagne de notoriété

Une des grandes missions du service communication est de promouvoir le témoignage chrétien auprès d'un large public. Celles et ceux que l'on appelle, dans notre jargon, les distancé.e.s. C'est une mission passionnante mais qui exige une bonne dose d'humilité. Un exemple : nous développons de manière soutenue notre présence sur les réseaux sociaux, avec des résultats tout à fait honorables et beaucoup de compliments. Mais, alors que nous travaillons sans relâche, nous atteignons gentiment 1000 abonnés sur Instagram – réseau social des moins de 35 ans – après

deux ans de présence, ma fille de 13 ans en récolte 1700 trois mois après la création d'un compte « fan » d'une célébrité quelconque ! Vous comprenez pourquoi je parle d'humilité...

Le témoignage chrétien n'a jamais été, depuis ses débuts, une voie facile. Il faut de la persévérance et des convictions. Si on accepte cela, on peut connaître de grandes joies et j'aimerais ici vous faire partager celles que j'ai connues l'an dernier avec la création d'une grande campagne de notoriété, la première depuis dix ans dans notre Eglise.

Tout est parti de l'envie de montrer au grand public que l'on peut être chrétien et moderne, protestant.e



100 affiches au parking du Mont-Blanc pendant un mois
(en fait, elles sont restées 6 mois !)
60 affiches dans le canton (hors centre-ville) pendant 15 jours
20 affiches au centre-ville pendant 15 jours
18 affiches sur les fenêtres du temple de la Fusterie
6 affiches sur des bus

La création d'un site dédié : oserdieu.ch, comprenant principalement des témoignages écrits et vidéos des participant.e.s à la campagne

Des campagnes sur Facebook et Instagram

Nous avons évidemment dû tenir compte de nos contraintes financières ! C'est pourquoi nous avons réussi à contenir significativement les coûts de cette campagne, de moins de 30'000 francs, par l'apport de dons dédiés.



et rayonnant.e, réformé.e et joyeux.euse. En bref, casser l'image qu'on peut avoir d'une institution calviniste qui a dignement fêté ses 500 ans récemment ! Nous avons voulu réaliser une campagne à 365 degrés, c'est-à-dire multi-support, autour de deux messages clés : « J'ai découvert un sens à ma vie » et « J'ai découvert une communauté ». Deux messages forts apposés volontairement sans autre accroche à des photographies de pasteur.e.s et de bénévoles, que je tiens à remercier pour leur participation à cette campagne. L'objectif consistait à donner envie à des passants, potentiellement en quête de sens et/ou de fraternité. L'emploi de la première personne du singulier « j'ai découvert » était assumé comme une démonstration de ce que la foi et l'Eglise nous apportent. Nous avons volontairement laissé tomber la question qui pourrait sembler s'imposer « et vous ? » pour laisser le libre choix au badaud de se laisser interpeler ou non.

Je vous disais en ce début d'article qu'on peut connaître de grandes joies si l'on sait rester un tant soit peu humble. Pour ma part, j'ai été très touchée par les commentaires que j'ai pu entendre ou recevoir de personnes qui n'ont pas de liens avec notre Eglise.

Je ne résiste pas au plaisir de les partager avec vous :

«Je ne savais pas qu'il y avait encore des jeunes protestants; ça fait envie!»

«C'est génial, tout le message est dans l'image»

«C'est cool cette diversité chez des chrétiens. En plus vous avez l'air sympas, ouverts et pas fondamentalistes...»

«On s'inscrit où? Je rejoins demain une Eglise comme ça.»

Alexandra Deruaz,
codirectrice,
responsable de la communication



Le plan Relève pour découvrir de nouvelles formes de communautés

Faire Eglise est un art qui conjugue la part humaine et la part divine, la mise en réseau de personnes engagées, formées, prêtes à se mettre au service d'autrui et l'écoute d'une Parole reçue, pertinente pour aujourd'hui, qui nous déplace et nous fait vivre. Faire communauté, c'est travailler de concert pour que les compétences et les talents des un.e.s et des autres se déploient et portent leurs fruits.

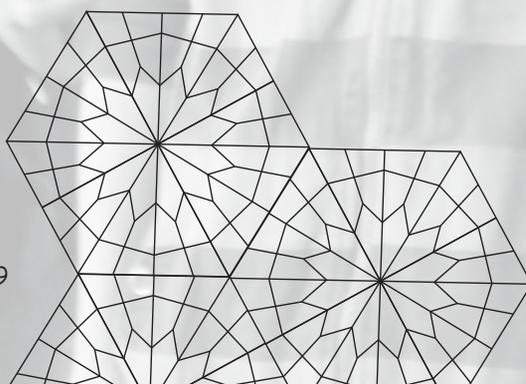
Dans le pôle formation et développement, nous assurons l'accompagnement de stagiaires et de jeunes pasteur.e.s et diacres dans leur formation au ministère, leur éveil vocationnel et leur première prise de poste.

Face aux défis lancés par une société profondément sécularisée, notre Eglise s'est dotée d'un plan de relève ambitieux, qui permet d'engager des jeunes pasteur.e.s et diacres – pour renouveler le corps ministériel, dont la moyenne d'âge est de 53 ans –, mais qui engage aussi une action réfléchie pour que de nouvelles manières de faire Eglise puissent émerger, en revisitant nos fondamentaux réformés.

Pour développer ces outils ecclésiologiques et favoriser l'implantation de nouvelles dynamiques dans notre Eglise, le service formation offre à ces pasteur.e.s et diacres des temps d'immersion dans d'autres mouvements et Eglises chrétiennes en Suisse et à

l'étranger, ciblés sur leur ministère spécifique et en bonne intelligence avec leur lieu d'appartenance à Genève. Ces temps de découverte ont une visée de recherche et développement qui n'apporteront certes pas le « salut » mais un ensemencement de nos terrains locaux grâce à des expérimentations autres dans l'exercice du ministère. Comme nous avons pu le constater avec la jeune pasteure Elda Jaroko Lengozara dans ses premières immersions à l'étranger, des stimulations à oser faire autrement ont déjà éclos (voir page 12).

Laurence Mottier,
pasteure, chargée de la formation professionnelle et du développement



Mon expérience de pasteur-stagiaire

C'est avec un grand désir et une grande motivation que j'ai commencé en 2019 mon stage pastoral au sein de l'Eglise protestante de Genève. C'était une joie immense pour moi de pouvoir me plonger dans le monde pratique, où la foi se vit et se transmet, et ma joie était encore plus grande de pouvoir vivre l'Évangile dans une communauté croyante différente de celle de ma culture d'origine (Eglise orthodoxe érythréenne) et de pouvoir acquérir de nouvelles compétences.

Dieu merci, mon stage s'est bien déroulé. J'ai pu développer diverses compétences et acquérir une certaine autonomie, qui sont des atouts dans l'exercice du métier. Et c'est grâce à l'accompagnement de qualité dont j'ai bénéficié non seulement de la part de mon maître de stage Olivier Corthay et de la paroisse de Plan-les-Ouates, mais aussi de la communauté protestante de Genève en général.

J'ai apprécié énormément les engagements et les investissements à la fois au niveau paroissial, régional et cantonal pour soutenir les stagiaires. Dans les rencontres et les échanges que j'ai pu faire tout au long de mon stage, je me suis bien senti à ma place et bien accueilli. Je suis également témoin d'une vraie solidarité au niveau financier, ce qui a fait que j'ai effectué mon stage dans de bonnes conditions sans trop me soucier des charges de vie à couvrir à Genève.

Grâce à l'accueil chaleureux et aux accompagnements de qualité dont j'ai pu bénéficier, aujourd'hui, je suis en confiance et je me sens porté par l'Esprit de Dieu qui guide mes pas et m'encourage à aller vers les autres pour partager la Bonne Nouvelle révélée par Jésus, le Christ.

Ghebresslassie Teklemariam,
pasteur



Découvrir d'autres pratiques pastorales

Depuis septembre 2019, en tant que « jeune pasteur.e », je suis entrée dans le Plan Relève de l'Eglise protestante de Genève. Il a pour but d'insuffler un renouveau dans nos conceptions et pratiques ecclésiales et pastorales. En effet, dans la Cité de Calvin, force est de constater que la visibilité et la présence protestantes diminuent depuis quelques années. La société elle-même a beaucoup évolué laissant une place historique aux protestant.e.s. Comment rejoindre et annoncer à nos contemporains la Parole de Vie qui nous anime et s'enracine en nous ? Comment revisiter nos pratiques (certes pertinentes à une époque)



et se laisser renouveler (*semper reformanda*) dans l'Esprit de Dieu ? La réponse se trouve peut-être dans la visite et l'immersion parmi certaines Eglises sœurs d'ici et d'ailleurs ? C'est parfois en partant que l'on peut avoir du recul, et trouver de quoi nous inspirer et redonner du souffle à notre Eglise.

Le plan s'étend pour l'instant sur dix-huit mois avec une immersion prévue tous les six mois. Le but étant de permettre au ou à la pasteur.e d'exercer sur son lieu de travail, de se préparer avec sa communauté à l'immersion, d'y être pleinement et de pouvoir revenir « en digérant » et commencer à « ensemer » la région dans laquelle il-elle

se trouve. Le but de ce plan étant d'apporter, dès le début de carrière, d'autres perspectives et d'autres expériences pour pouvoir exercer son ministère comme c'est déjà le cas dans d'autres corps de métier.

Pendant une semaine, fin janvier dernier, j'ai eu l'occasion d'aller visiter différentes communautés de l'Union des Eglises protestantes d'Alsace-Lorraine. J'ai pu vivre et constater la diversité et la complémentarité des communautés présentes, traditionnelles et innovantes, dans la ville de Strasbourg et ses alentours. Les visites et les partages avec les ministres et les personnes engagées ont été source d'encouragement et d'inspirations pour continuer d'annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ.

Initialement prévue pour trois semaines, mon immersion à Lyon au sein de la Mission étudiante et jeunes professionnels (JEEP) au mois de mars, s'est vue écourtée à cause du Covid-19 et de la fermeture des frontières. Ce lieu de mission a vu le jour pour développer et encourager la présence protestante et renouveler le témoignage chrétien parmi les étudiants et les jeunes actifs, Lyon étant une ville universitaire. Mariana et Mateus, les pasteur.e.s missionnaires en place, ont œuvré pour trouver un lieu d'accueil pour cette « aumônerie » des étudiants et une paroisse de l'Est-Lyonnais a mis à disposition un temple pour le JEEP. La force et l'intelligence de cette mission ont été de travailler avec toutes les paroisses de Lyon. J'espère découvrir dans une prochaine immersion comment cette collaboration a été acceptée.

Ces lieux m'ont inspirée et m'ont donné l'occasion de m'interroger sur ma pratique pastorale, sur ma définition d'une communauté et sur les « évolutions » possibles et pertinentes à mettre en place, afin de continuer à servir Dieu dans l'Eglise de Genève dans les années à venir.

Elda Jaroko Lengozara,
première jeune pasteur.e
à bénéficier du plan Relève



Les temples sont devenus des lieux de refuge

De nombreux passages de l'Ancien Testament évoquent l'hospitalité et l'accueil dus à chacun. Jésus, tout au long de son ministère, témoigne de l'accueil de Dieu pour les enfants, les pécheurs et les personnes en difficulté. «Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos.» (Matthieu 11:28)

Lorsque l'Eglise protestante de Genève a été sollicitée par un collectif d'associations pour l'urgence sociale afin de mettre des locaux à la disposition de personnes sans abri dans le cadre d'un dispositif de nuit, nous

pu offrir des moments de répit et la possibilité à des personnes sans domicile fixe de dormir chaque soir dans un espace sécurisé. La création de ce nouveau dispositif d'hébergement a été une autre façon d'utiliser nos temples, complémentaire à la nôtre. Les lits de camp étaient installés entre 22h et 6h30, afin de permettre ensuite les activités de jour du lieu.

L'Eglise protestante a participé activement à ce projet innovant, qui a mis en exergue ses dimensions sociale et humanitaire. Elle a ouvert grand les portes de ses temples et assumé les frais courants, le collectif d'associations gérant le reste. Pour des raisons d'infrastructures (emplacement, sanitaires à disposition, douche, cuisine), nous avons porté notre choix sur cinq temples : ceux de la Fusterie, de Châtelaine, de la Servette, de Montbrillant et des Pâquis. Cet accueil inconditionnel de personnes sans ressources dans le temple de la Fusterie, lieu emblématique de l'arrivée massive de réfugiés huguenots, est fort. C'est cela, l'Esprit de Genève auquel l'Eglise protestante est attachée.

Nous avons effectué un tournus entre les lieux. Les plus difficiles à chauffer ont été utilisés l'été, les autres lorsque les températures ont commencé à chuter. Ce dispositif de nuit a duré du 30 juillet 2019 à fin mars 2020, lorsque la caserne des Vernets a été réquisitionnée pour héberger les personnes sans abri.

A titre informatif, durant les six premiers mois, près de 19'000 nuitées ont été enregistrées dans les différents « sleep-in ». Ce projet bouleversant, en plus de faire vivre nos bâtiments autrement durant plusieurs mois, nous a permis de prendre encore plus conscience de cette réalité sociale contre laquelle plusieurs de nos paroisses luttent de longue date au quotidien.

Valérie Chausse,
codirectrice,
responsable Finances,
Immobilier et
Informatique



Accueil de nuit au temple de la Fusterie

avons immédiatement répondu positivement. C'est une évidence de tendre la main aux plus démunis, aux faibles, aux malades, aux oubliés. La question ne se pose même pas, c'est une évidence.

L'Eglise protestante de Genève est propriétaire de tous ses temples – elle possède 48 lieux – mais ce sont les paroisses, des communautés amies ou d'autres entités qui les gèrent et les occupent au quotidien. Nous avons pu compter sur le soutien inconditionnel à la fois des paroisses et des fidèles, même lorsqu'ils ont été contraints de bousculer leurs habitudes ou de chercher temporairement d'autres locaux pour se retrouver.

Nous sommes heureux.es et fier.es que nos lieux aient

FAIRE COMMUNAUTÉ AU QUOTIDIEN

L'émergence de l'Eglise des Enfants

L'Église des Enfants est un centre intergénérationnel, dans lequel croire et vivre sont étroitement liés. Un lieu totalement dédié au monde intérieur et spirituel des enfants, un espace de créativité et d'exploration de la foi.

C'est ce rêve que l'Église protestante de Genève développe depuis plusieurs années à Genève et c'est à l'Auditoire de Calvin, à deux pas de la cathédrale Saint-Pierre, que l'Église des Enfants se déploie aujourd'hui. L'aménagement est pensé à hauteur d'enfant... un coin avec des objets simples et beaux qui incitent les enfants à prier... une salle des Merveilles, ainsi nommée par les enfants parce que tout y est ... merveilleux : les histoires de la Bible comme le matériel qui sert à les raconter.

Une fois par mois, l'auditoire est réaménagé pour accueillir le BAM : Bible et Aventure pour les Mômes, une célébration pensée pour enfants et parents,

où se mêlent parole et musique. Cet automne, les Théopopettes® (spectacle de marionnettes à succès) rejoindront l'Église des Enfants. Les dix parlottes de la 11^e saison seront offertes dans ce cadre, en toute logique: penser, réfléchir, discuter sont autant d'atouts pour aider les enfants à acquérir une pensée responsable et engagée. Ce sont les premières d'une longue série d'activités que nous espérons mettre en place dans le futur.

Accueillir chacun.e, petit.e ou grand.e avec ses questions, ses difficultés, ses rêves... accueillir pour faire grandir et émerger l'étincelle de foi qui habite tout être humain : c'est l'ambition de l'Église des Enfants.

« Je veux être baptisé à l'Église des Enfants. Parce que c'est mon Église. » Samuel, 6 ans

Florence Auvergne-Abrie et Etienne Jeanneret,
responsables de l'enfance



Une présence spirituelle dans les milieux de la santé



Les représentants des différentes confessions lors de l'inauguration de l'espace recueillement

Le Pôle Santé regroupe l'aumônerie des HUG, de l'Église protestante de Genève, la desserte des EMS et des cliniques privées à Genève. Constitué en 2019, ce service concentre actuellement l'essentiel de ses efforts sur les HUG et les EMS, l'accompagnement dans les établissements privés étant en cours de déploiement.

Grâce à sept aumôniers, onze auxiliaires d'aumônerie et une cinquantaine de bénévoles, la présence de notre Église dans les milieux de la santé est un témoignage de l'attention de Dieu pour toutes et tous, en particulier dans les périodes critiques de la vie.

La visite des malades constitue l'essentiel du quotidien. Écoute bienveillante et dialogue sur le sens de la vie, de la mort, sur la foi... Les aumôniers sont également à disposition des proches des malades et du personnel soignant.

L'aumônerie offre de surcroît un service de garde 7/7 et 24/24 : les aumôniers sont intervenus 547 fois dans ce contexte en 2019, soit une augmentation de

20% sur les trois dernières années. Les interventions concernent pour une large part la fin de vie, mais également les patient.e.s décédé.e.s (intervention auprès des proches).

Nouvel espace de recueillement

À l'automne 2019, les HUG ont procédé à l'inauguration du nouvel espace de recueillement qui, avec ses sous-espaces dédiés, offre aux recueillant.e.s de toutes spiritualités et traditions religieuses, la possibilité de faire silence, de méditer, de prier ou de s'isoler, afin d'y vivre un rituel apaisant. Ce projet est l'aboutissement du travail doctoral du pasteur Jérémy Dunon, en collaboration avec l'ensemble des aumôneries et religions actives dans les HUG. Le directeur des HUG, moteur et partie prenante de ce projet, a impliqué la direction des HUG, les autorités religieuses du canton (protestante, catholique, musulmane, israélite, orthodoxe, catholique chrétienne), ainsi qu'un représentant du ministre de tutelle du Département de la santé, lors de cette inauguration.

LA COMMUNAUTÉ INSTITUTIONNELLE

Le projet Régionalisation progresse

Faire plus largement communauté et vivre la Mission de l'Église en s'appuyant sur une coopération régionale nécessite un cadre juridique. Celui-ci se concrétise par des statuts de région et de paroisses bien coordonnés. Il définit les responsabilités respectives des paroisses et de la région, organise la collaboration inter-paroissiale et fixe la manière dont la région est représentée au Consistoire pour s'exprimer au nom de toutes les paroisses qui la composent.

Le Consistoire a voté en 2019 des statuts-types de région afin de donner aux régions le modèle à suivre pour la création de leurs statuts respectifs. Trois régions ont maintenant adopté des statuts régionaux, et ceux-ci ont été validés par le Consistoire :

- Plateau-Champagne (Consistoire de novembre 2019)
- Rhône-Mandement (Consistoire de juin 2020)
- Salève (Consistoire de juin 2020)

Deux régions devraient approuver leurs statuts régionaux à l'automne 2020, et probablement demander une validation au Consistoire en novembre :

- Jura-Lac
- Arve et Lac

Les deux Régions de la Ville de Genève, Centre-ville rive gauche et Centre-ville-Rive droite vont d'abord terminer un processus de fusion paroissiale, avant de démarrer leurs projets respectifs de région.

Le deuxième volet a commencé par un toilettage des Statuts-types de paroisse, en incorporant les divers changements de ces dernières années. Une proposition a été largement diffusée pendant l'été 2020. Sur cette base vont ensuite être adaptés tous les Statuts de paroisse.

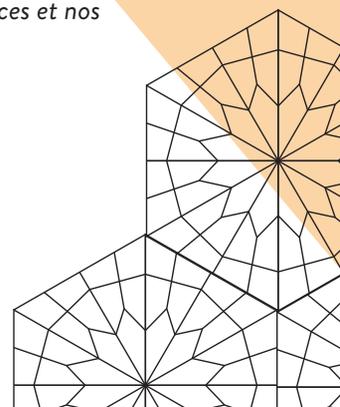
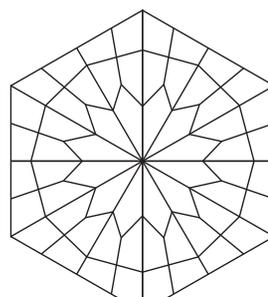
On constate que le projet Régionalisation progresse, mais qu'il reste encore du travail pour le mener à bien ! Mes vifs remerciements vont aux multiples paroissien.ne.s engagé.e.s qui ont permis à ce projet d'avancer de manière décisive afin de soutenir et stimuler les dynamiques qui rendent toujours plus vivantes les communautés régionales.

Eric Vulliez, responsable de projet

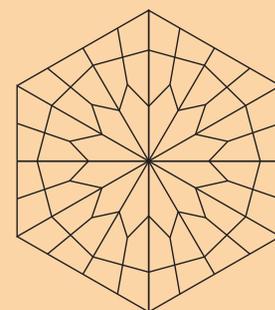
Témoignage du pasteur Philippe Golaz, paru dans la newsletter de Rhône-Mandement :

« ... Le processus de rédaction des statuts régionaux a été exemplaire, et j'espère que nous saurons œuvrer ensemble de la même manière dans le cadre qui nous est désormais donné. Chaque paroisse a pu être consultée, les craintes et espoirs de chacun ont pu être entendus. Et c'est ainsi une nouvelle association qui reflète fidèlement non seulement la dynamique régionale actuelle qui voit le jour, mais également une espérance commune. Mais tout ce travail sera vain si derrière nous ne mettons pas en œuvre une vision commune pour la Région Rhône-Mandement, et si nous ne mettons pas en commun nos ressources et nos talents.

Vive la Région Rhône-Mandement ! »



Une bénédiction inclusive



Alin novembre 2019, après plusieurs années de réflexion au sein de la Compagnie des pasteurs et des diacres, le Consistoire a fait deux choix importants pour donner corps à l'Évangile pour aujourd'hui :

1. Le principe d'une bénédiction des couples de même sexe unis civilement, bénédiction identique à celle pour les couples hétérosexuels ;
2. Une attention bienveillante aux nouvelles formes conjugales et familiales (familles monoparentales, parentalité homosexuelle, etc.) notamment s'agissant du baptême et du mariage.



Première bénédiction de partenariat enregistré, avec la pasteure Carolina Costa

Après des débats parfois difficiles au-delà des frontières nationales et cantonales, ce processus a été conduit avec rigueur et a débouché sur des résultats sereins. Nous en sommes reconnaissants. Le tout a été pensé dans un respect des personnes et une prise au

sérieux des antécédents qui, dans l'histoire sociale ou ecclésiale, avaient conduit à des mesures d'exclusions parfois dramatiques. Rien n'est sapé des fondements sociaux, au contraire : cela s'en trouve mieux accompagné. En réappréciant les lectures habituelles, ce qui est le propre de tout travail biblique sérieux, la pratique est venue bousculer les certitudes. Le visage de l'autre est venu questionner nos postures héritées et nos références, et les a infléchies vers davantage de complexité, vers moins d'exclusion.

Lire autrement pour (se) recevoir autrement : voilà la trace d'une bénédiction qui a étendu l'espace de la communauté croyante, rappelant que la grâce embrasse plus largement que nos convenances. Car ce sont bien des frères et des sœurs en Christ qui se voient là pleinement associés à la reconnaissance de l'Église pour leur personne, leur engagement et leur foi, indépendamment du genre ou de l'orientation sexuelle. *«Il n'y a plus ni Juif ni Grec, ni homme ni femme, ni esclave ni homme libre»*, écrivait déjà l'apôtre Paul. Même si certaines situations sont demeurées impensées pour lui et ses contemporains, l'esprit de la grâce évoquée alors contre certaines convenances sociales de l'époque est plus puissant que la lettre, et sa force vient jusqu'à nous pour se faire Évangile, bonne nouvelle pour chacune et pour chacun. C'est cela, faire communauté dans la parole vivante du Christ.

Blaise Menu,
pasteur, modérateur de la
Compagnie des pasteur.e.s et
des diacres



LA COMMUNAUTÉ DE DEMAIN

La Covid a favorisé la créativité

Nous prenons pour acquis un nombre incalculable de choses. Le toit au-dessus de notre tête, notre emploi, nos amitiés, le fait de pouvoir trouver en tout temps de quoi se nourrir au (super)marché. Il en va de même pour l'Eglise. Nous prenons pour acquise son existence, avec ses équipes pastorales, ses bénévoles et ses cultes.

Lors de la pandémie de Covid-19, un grand nombre de nos certitudes se sont écroulées. Des emplois ont été perdus, les rayons de nos (super)marchés ont été vidés, et nos Eglises se sont retrouvées vidées de leurs fidèles, sans culte ni autre occasion de se réunir. Comme beaucoup de mes collègues, une question s'est soudainement imposée à moi : comment (re)penser ma manière d'incarner la mission de l'Eglise avec ces nouveaux paramètres ? Il faut dire que les formations théologique et pastorale n'ont pas couvert la survenue d'une impossibilité de nous réunir physiquement.

A Meyrin et dans notre région, nous avons pu nous appuyer sur une présence web renforcée. Au cours des deux dernières années, nous avons mis en place une newsletter régionale, repris le site internet paroissial, créé un podcast et ouvert des comptes pour la paroisse sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram). Nous n'avons ainsi eu « qu'à » y intensifier notre présence et la développer sous de nouvelles formes.

La newsletter est passée d'une fréquence mensuelle à hebdomadaire. Les cultes ont été repensés pour être vécus à distance en streaming, en profitant des fonctions interactives proposées par Facebook. Le site internet a été la plateforme centrale présentant ces différents lieux de spiritualité décentralisés et les mettant en lien. Pendant

ce temps, dans les coulisses, les documents collaboratifs nous ont permis de rapidement disposer de listes téléphoniques grâce auxquelles le pasteur et le conseil de paroisse ont pu prendre soin de la communauté à distance.

Le coronavirus est un drame mondial qui nous a toutes et tous déstabilisé.e.s. Dans cette situation d'instabilité subite, nous avons pu nous débarrasser d'un certain nombre de présupposés que nous avions sur l'Eglise et sur la communauté. Premièrement, nos paroissiennes et paroissiens les plus âgés se sont vite révélés être plutôt doués avec leurs ordinateurs et smartphones pour prendre part à des cultes en streaming, et bénéficier de mots d'encouragement reçus dans leurs boîtes mails. Deuxièmement, nous avons appris que l'orgue ne fait pas nécessairement l'unanimité et que beaucoup apprécient une touche de modernité dans l'accompagnement musical des cultes. Troisièmement, nous avons pu nous réapproprier le sens de la paroisse comme communauté de personnes qui se soucient les unes des autres.

Maintenant que nous pouvons à nouveau les un.e.s et les autres nous réunir, l'enjeu est de ne pas trop vite nous précipiter dans nos anciennes habitudes. Nous sentons déjà que ce que nous concevions comme étant la « normalité » en début d'année ne reviendra jamais. Il en sera de même pour l'Eglise. Il nous faut tirer les bonnes leçons et prendre le temps du discernement pour laisser mourir ce qui est mort, laisser survivre ce qui le peut, et faire vivre ce qui le doit.

Philippe Golaz,
pasteur à Meyrin



Vers une vision 2025

En septembre 2013, notre Eglise se dotait d'une vision enthousiasmante, appelant chacune et chacun à être un témoin rayonnant de Jésus-Christ.

En 2020, il nous semble important de poser un regard sur ce qui a pu se vivre et se réaliser depuis lors et s'interroger sur la pertinence d'adapter ou de renouveler notre vision.

Car la mission qui nous attend se dessine immense et intense. Quelque chose de l'Eglise est en train de mourir et c'est peut-être notre chance pour renaître à quelque chose de profondément nouveau. Il nous faut du courage et de l'audace, commencer par un travail sur soi, personnel et spirituel, se laisser habiter et mouvoir par l'Esprit Saint.

Nous avons longtemps attribué notre déclin à des causes extérieures (sécularisation, individualisme...). Ne faut-il pas plutôt penser cette période comme un autre chapitre de l'histoire du christianisme ?

Arrêter de vouloir convertir le monde, commencer par nous convertir nous-mêmes par un changement radical de notre être profond. Ce temps est peut-être l'occasion de nous arrêter et de nous engager dans une réflexion approfondie devant Dieu et avec Dieu.

Vouloir arroser le désert est peine perdue. Concentrons-nous sur les oasis, îlots de spiritualité et de dialogue avec le monde comme base d'un renouveau.

A Pâques a résonné l'appel de le « chercher en Galilée ». En effet, à sa Résurrection, Jésus-Christ dit aux femmes qui étaient venues au tombeau : « Soyez sans crainte, allez annoncer à mes frères qu'ils doivent se rendre en Galilée : c'est là qu'ils me verront ». (Evangile de saint Matthieu)

Où est pour nous la Galilée ?... Là où nous pouvons rencontrer le Christ vivant ?

S'attacher à garantir notre tradition est une vision à très court terme. La ligne de démarcation n'est même

plus entre croyant.e.s et non-croyant.e.s, mais entre ceux et celles qui ont une réelle soif de sens et de changement pour ce monde et les autres.

Ne devrions-nous pas revisiter certaines pages ? La destruction du temple de Jérusalem, par exemple, qui a contraint les Juifs à développer une nouvelle forme de spiritualité ou, au temps de la Réforme, la période du Désert durant laquelle les protestant.e.s ont pu/dû vivre leur foi en s'accrochant à leur trésor intérieur.

Nous pouvons vivre ce temps comme une parenthèse et repartir comme avant ou l'accueillir comme un appel de Dieu à agir. Peut-être le débat sur une vision 2025 en sera-t-il l'occasion ?

Merci au pasteur Emmanuel Fuchs, président du Conseil du Consistoire jusqu'à juin 2020 pour ses réflexions sur la Vision 2025, qui sont reprises ici.

David Bréchet,
vice-président du Conseil du
Consistoire depuis juin 2020.



FINANCES

Les comptes 2019

Tous les chiffres sont exprimés en milliers de Frs (K)

À fin de simplifier sa comptabilité, l'Église protestante de Genève a décidé en 2019 de revenir à une comptabilisation en année calendaire après 25 ans de bouclage au 31 mars. Ce changement a l'avantage de concilier de nombreuses échéances et d'éviter de fastidieuses réconciliations.

Il s'inscrit également au lendemain du dernier volet d'assainissement de la Caisse de Pension et d'un exercice faisant état d'une amélioration du ratio de fonds propres au bilan. Les états financiers présentés remplissent les critères de qualité et de transparence des normes comptables RPC 21 ; gage de qualité pour le Consistoire, les donateurs et toutes entités qui soutiennent notre institution.

L'EPG présente des comptes par fonction (par activité) et par nature (vue globale). Le bilan (actif/passif), le compte de résultats par nature, le détail des mouvements de fonds, la variation du capital, le rapport des flux de trésorerie et l'annexe aux comptes forment l'ensemble des rapports audités par PricewaterhouseCoopers SA.

La nouvelle loi sur la laïcité requiert la présentation des comptes pour toute Église prétendant à la perception de l'impôt ecclésiastique volontaire.

BILAN

	SOLDE AU 31/12/2019	SOLDE AU 31/12/2019	DIFF	DIFF EN %
ACTIFS				
Total Actifs circulants	6 409	5 186	1 223	24%
Total Immobilisations financières	70	110	-40	-36%
Total Immobilisations financières dédiées et inaliénables	12 017	11 419	598	5%
Total Immobilisations corporelles meubles	0	0	0	0%
Total Immobilisations corporelles immeubles	18 222	17 799	423	2%
Total Actifs immobilisés	30 349	29 328	1 021	3%
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS INALIÉNABLES	20 447	20 886	-439	-2%
TOTAL DES ACTIFS	57 206	55 400	1 806	3%

PASSIFS

Total Engagements à court terme	-4 183	-3 140	1 043	-33%
Total Dettes à long terme portant intérêts	-9 460	-9 889	-429	4%
Total Autres dettes à long terme	-401	-438	-37	8%
Total Provisions à long terme et postes analogues prévus par la loi	-1 997	-1 997	0	0%
Total Engagements à long terme	-11 858	-12 324	466	-4%
Total Capital des fonds	-32 657	-31 364	-1 293	4%
Total Capital libre généré	-7 251	-2 433	-4 818	198%
Total Capital lié (désigné) généré	-1 322	-1 322	0	0%
Total Résultat de l'exercice	65	-4 818	4 883	-101%
Total Capital de l'organisation (après attribution du résultat)	-8 507	-8 572	65	-1%
TOTAL DES PASSIFS	-57 206	-55 400	-1 806	3%

COMPTES PAR NATURE

COMPTES PAR NATURE	COMPTES 2019 (9M)	COMPTES 2018-2019	DIFF	DIFF EN %
Revenus	7 556	11 126	-3 570	-32%
Revenus des dons & fonds affectés	304	416	-112	-27%
Revenus des dons & fonds libres	5 388	8 517	-3 129	-37%
Revenus des ventes	200	220	-20	-9%
Revenus des prestations	1 653	1 903	-250	-13%
Revenus des locaux de Mission	46	128	-82	-64%
Déductions sur ventes	-35	-58	23	-40%
Variation des stocks	1	0	1	NA
Charges directes de Mission	-622	-810	188	-23%
Frais de collectes de fonds	-205	-228	23	-10%
Achats de marchandises	-93	-171	78	-46%
Frais d'animation et de support à la Mission	-284	-242	-42	17%
Support à la Mission	-40	-168	128	-76%
RESULTAT BRUT DE MISSION	6 934	10 317	-3 383	-33%
Charges de personnel	-7 482	-10 036	2 554	-25%
Charges de personnel excl. Salaires fiduciaires	-6 649	-8 990	2 341	-26%
Autres charges de Mission, amortissements et corr. de valeur, résultats opérations financières	-1 836	-2 408	572	-24%
Charges des immeubles servant à la Mission	-349	-650	301	-46%
Charges de véhicules et de transport	-5	-4	-1	25%
Assurances-choses, droits, taxes, autorisations	-76	-112	36	-32%
Charges d'administration et d'informatique	-297	-430	133	-31%
Charges de communication et publicité	-49	-49	0	0%
Autres charges de Mission	-900	-1 004	104	-10%
Amortissements et corrections de la valeur des immobilisations corporelles	-89	-95	6	-6%
Résultat des immobilisations financières courantes	-70	-64	-6	9%
RESULTAT NET AVANT HORS MISSION ET EXTR.	-2 384	-2 127	-257	12%
Résultat des activités hors Mission	2 330	3 059	-729	-24%
Fluctuation de cours	1 059	1 783	-724	-41%
Résultat des activités hors Mission excl. Fluctuations de cours	1 273	1 276	-3	0%
Résultat des placements financiers (titres)	1 384	2 113	-729	-35%
Résultat d'immeubles de rendement	1 125	1 070	55	5%
Amortissements et corrections de la valeur des activités hors Mission	-183	-123	-60	49%
RESULTAT OPERATIONNEL	-53	932	-985	-106%
RESULTAT NET AVANT EXTR. EXCL. FLUCT. DE COURS	-1 112	-851	-261	31%
Produits et charges exc. uniques ou hors période	1 282	8 112	-6 830	-84%
Produits exceptionnels	2 502	12 059	-9 557	-79%
Charges exceptionnelles	-1 157	-4 392	3 235	-74%
Produits hors période	-63	445	-508	-114%
RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT VARIATION DES FONDS	1 228	9 044	-7 816	-86%
Variation des fonds affectés	-1 294	-4 226	2 932	-69%
Attribution des fonds affectés	-2 674	-6 140	3 466	-56%
Utilisation des fonds affectés	1 381	1 914	-533	-28%
RESULTAT FINAL	-65	4 818	-4 883	-101%

COMPTES PAR FONCTION

COMPTES ORDINAIRES	REVENUS 2019 (9M)	CHARGES 2019 (9M)	COMPTES 2019 (9M)	COMPTES 2018-2019	DIFF	DIFF en %
Contribution ecclésiastique et dons	4 963	-367	4 596	7 431	-2 835	-38%
Legs	250	-12	238	339	-101	-30%
Revenus de Mission (prestations)	697	-2	695	707	-12	-2%
Actes ecclésiastiques	66	-2	64	89	-25	-28%
Contributions solidaires	556	0	556	543	13	2%
Prestations de services	75	0	75	75	0	0%
Ministères régionaux						
Ministères régionaux	269	-2 725	-2 456	-3 286	830	25%
Ministères de service	1 027	-1 955	-928	-1 676	748	45%
Ministères transversaux	77	-502	-425	-391	-34	-9%
Autres ministères	184	-267	-83	-127	44	35%
Immobilier servant à la Mission	192	-580	-388	-598	210	35%
Journaux et publications	191	-131	60	10	50	NA
Formation des collaborateurs	15	-126	-111	-138	27	20%
Salaires fiduciaires	836	-836	0	0	0	NA
Ressources Humaines	905	-1 020	-115	-177	62	35%
Administration centrale	955	-2 055	-1 100	-1 460	360	25%
Administration centrale excl. salaires fiduciaires	119	-1 219	-1 100	-1 460	360	25%
Subventions et dotations	51	-863	-812	-853	41	5%
Communication	11	-139	-128	-160	32	20%
Organes	3	-161	-158	-240	82	34%
TOTAL RECETTES ORDINAIRES	8 884	-9 883	-999	-443	-556	-126%
COMPTES ORDINAIRES HORS MISSION						
Immobilier de rendement	2 358	-1 587	771	715	56	8%
Titres - rendement	1 557	-1 143	414	289	125	43%
TOTAL DES COMPTES HORS MISSION	3 915	-2 730	1 185	1 004	181	18%
RESULTAT OPERATIONNEL	12 800	-12 613	187	561	-374	-67%
COMPTES EXTRAORDINAIRES						
Legs et dons extraordinaires	655	0	655	200	455	NA
Ventes immobilières	398	0	398	6 566	-6 168	-94%
Fonds affectés	1 382	-1 547	-165	-3 984	3 819	96%
Charges et revenus extraordinaires	16	-1 154	-1 138	1 474	-2 612	NA
TOTAL DES COMPTES EXTRAORDINAIRES	2 450	-2 702	-252	4 257	-4 509	-106%
RESULTAT FINAL	15 250	-15 315	-65	4 818	-4 883	-101%

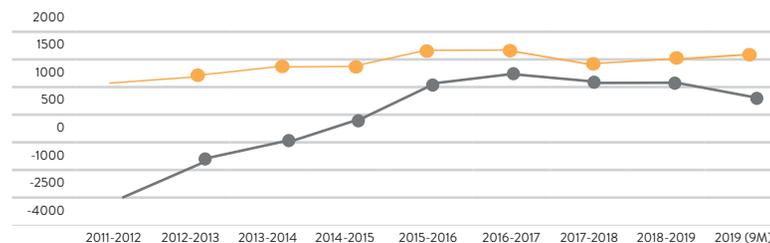
AU 31.12.2019, L'ÉGLISE PROTESTANTE DE GENÈVE
CLÔTURE SES COMPTES SUR 9 MOIS
AVEC UNE FAIBLE PERTE DE -65 K FR\$,
MAINTENANT L'ÉQUILIBRE POUR LA SIXIÈME
ANNÉE CONSÉCUTIVE.

Au niveau des comptes par fonction, le déficit lié aux activités de Mission s'accroît de -556 K Frs (-999 K Frs), soit 5% en dessous du déficit budgété ; ce qui s'explique principalement par des effets de périodicité. En effet, certaines recettes importantes sont reçues avant le 1er avril, alors qu'elles ont été budgétées au prorata sur l'exercice, et certaines charges sont payées intégralement lorsque les échéances tombent durant cette période raccourcie. Par exemple :

- 20% des dons de personnes physiques (env. 1'600 K Frs) sont versés au mois de mars ;
- Les subventions et dotations (env. 900 K Frs) sont payées en juin et en décembre.

En contrepartie, l'effet de cette périodicité s'est avéré bénéfique avec :

- Le versement tardif de la subvention dédiée aux aumôneries (1'200 K Frs) ;
 - L'encaissement des contributions solidaires (556 K Frs, dont 24 K Frs de versement volontaire de 4 paroisses) ;
- ... mais insuffisant pour que le résultat de Mission ne chute pas trop.



Ce résultat déficitaire est fort heureusement contrebalancé par le bénéfice hors Mission (immobilier de rendement et titres) qui progresse de 181 K Frs, supérieur au budget de 351 K Frs.

C'est la raison pour laquelle **le résultat opérationnel** (avant extraordinaires) s'élève à **187 K Frs**.

A relever que depuis cinq ans, ce résultat opérationnel est positif et, comme le résultat de Mission, s'installe dans une tendance linéaire, démontrant une certaine stabilité.

	COMPTES 2011-2012	COMPTES 2012-2013	COMPTES 2013-2014	COMPTES 2014-2015	COMPTES 2015-2016	COMPTES 2016-2017	COMPTES 2017-2018	COMPTES 2018-2019	COMPTES 2019 (9M)
MISSION	-3 671	-1 983	-2 097	-1 311	128	160	-327	-443	-999
HORS MISSION	677	781	707	607	687	911	905	1 004	1 185
RESULTAT OPERATIONNEL	-2 994	-1 202	-1 390	-704	-815	1 071	578	561	187

Les **comptes extraordinaires** sont composés du résultat des produits et charges exceptionnels, ainsi que des attributions et utilisations aux fonds affectés.

Les **recettes extraordinaires** s'élèvent à **2'450 K Frs** (constitués principalement d'un don exceptionnel de 500 K Frs, de la vente d'un appartement au Petit-Saconnex pour 398 K Frs et d'une généreuse subvention pour les aumôneries de 1'200 K Frs).

Les **charges extraordinaires** se montent à **-2'701 K Frs** (constitués principalement de l'attribution de la subvention pour les aumôneries de -1'200 K Frs, d'un versement exceptionnel de -1'150 K Frs dans le cadre d'un projet immobilier au Petit-Lancy et d'attributions à d'autres fonds spéciaux).

Après le résultat opérationnel positif de 187 K Frs, le résultat négatif des **comptes extraordinaires** de **-252 K Frs** entraîne une perte finale pour l'exercice 2019 (9M) de **-65 K Frs** (inférieure à la perte budgétée sur 9 mois de **-116 K Frs**).

Au vu de ce qui précède, **le résultat final** reflète une perte. Le versement exceptionnel de -1'150 K Frs relatif au projet immobilier au Petit-Lancy intervenant en 2020, la trésorerie se bonifie de 1'080 K Frs. Le report de la **perte**

de -65 K Frs n'a que peu d'impact sur le ratio de fonds propres puisque le capital libre de l'EPG s'est fortement renforcé avec le report du bénéfice 2018-19 (4'818 K Frs). L'augmentation des sommes du bilan (1'806 K Frs) est due à l'augmentation temporaire de la trésorerie et à l'activation des travaux de rénovation de la grange de Jussy, mise en location.

L'exercice 2019 (9M) représente un changement comptable fondamental pour l'EPG et, malgré les effets de périodicité, les résultats comptables sont réjouissants malgré leurs valeurs négatives. La vigilance se doit toutefois d'être maintenue (suivi du budget, transparence et exemplarité) quant à la diminution constante des dons et à la fragilité de la trésorerie. Il est essentiel de maintenir et encourager l'effort hors Mission comme contrepoids au résultat de Mission, tout comme la recherche de fonds et la communication pour que rayonne notre Mission si belle.

Valérie Chausse, codirectrice
Responsable Finances,
Immobilier et Informatique



HORS MISSION : SUR LA PENTE ASCENDANTE

LA CONTRIBUTION NETTE HORS MISSION (TITRES ET IMMOBILIER DE RENDEMENT) EST DE 1'185 K FRs, SOIT 351 K FRs PLUS ÉLEVÉE QUE LE BUDGET. EN COMPARAISON AVEC L'ANNÉE PRÉCÉDENTE, LE RÉSULTAT PROGRESSE DE 181 K FRs, CE QUI PERMET DE COMPENSER LE DÉFICIT NET DE MISSION DE -999 K FRs.

Le résultat de l'immobilier de rendement avant attribution à divers fonds est de 943 K Frs, en progression de 65 K Frs par rapport à l'année précédente. La pleine comptabilisation des locations du presbytère de Vandoeuvres (6 mois en 2018) et des surfaces commerciales de la rue du Cloître, contribue à l'augmentation des rendements locatifs malgré d'importantes charges ponctuelles dues à des changements de locataires (appartements Mallet et au Petit-Saconnex, villa de Mirémont, presbytère de Céligny) et plusieurs mises aux normes ou entretiens extérieurs.

De ce résultat de 943 K Frs sont retranchés une attribution à deux fonds affectés (Degen et Schorer) de 72 K Frs et une dotation de 100 K Frs au fonds de rénovation pour l'immobilier de rendement.

Après attribution de 172 K Frs aux fonds, le résultat net de l'immobilier de rendement est de 771 K Frs, soit une progression de 8%. Le tableau de l'Immobilier de rendement montre les divers ratios et l'évolution depuis 2014-2015. Le ratio de la marge opérationnelle est redescendu à 51%, mais devrait s'améliorer compte tenu de ce qui précède, améliorant la rentabilité de cette activité qui n'est pas sans risques.

TABLEAU DE L'IMMOBILIER DE RENDEMENT

COMPTES IMMOBILIER DE RENDEMENT	COMPTES 2019 (9M)	COMPTES 2018-2019	COMPTES 2017-2018	COMPTES 2016-2017	COMPTES 2015-2016	COMPTES 2014-2015
Revenus	2 358	2 021	1 888	1 444	1 232	1 153
Charges	-1 161	-887	-942	-667	-591	-559
RESULTAT OPERATIONNEL	1 197	1 133	946	776	641	594
En %	51%	56%	50%	54%	52%	52%
Développements futurs	255	255	203	215	210	226
En %	11%	13%	11%	15%	17%	20%
RESULTAT NET INCLUANT FRAIS DE DEVELOPPEMENT	943	878	743	561	431	368
En %	40%	44%	39%	39%	35%	32%
Attribution à des legs affectés	72	63	65	11	0	0
Attribution au fds de rénovation immo de rendement	100	100	100	0	0	0
RESULTAT NET APRES ATTRIBUTION A DES LEGS AFFECTES	771	715	578	550	431	368

Toujours selon le compte de résultat par fonction, les titres apportent une contribution nette de 414KFr, en augmentation de 125 K Frs par rapport à 2018-20, bien que les variations en capital soient très conséquentes (908 K Frs contre 1'783 K Frs en 2018-19).

A relever : l'Eglise protestante de Genève ne comptabilise comme produits que les intérêts et dividendes. La plus-value sur titres est compensée par l'augmentation des réserves de fluctuations de cours. En cas de moins-value, la provision est dissoute (cf. l'Annexe aux comptes pour plus de détails sur les titres et leur évaluation, p. 25 et ss.).

Finalement, le résultat opérationnel net du compte de l'immobilier de rendement ayant plus que doublé sur six

ans, la contribution hors Mission dépasse, pour la seconde fois, le million de francs pour atteindre 1'185 K Frs. L'effort se poursuit avec une gestion rigoureuse et respectueuse des contraintes d'inaliénabilité pour certains éléments de ce patrimoine, en gardant à l'esprit l'importance de cette contribution pour notre Eglise.

Valérie Chausse, codirectrice
Responsable Finances,
Immobilier et Informatique

ANNEXE AUX COMPTES

LES PRÉSENTS COMPTES ANNUELS ONT ÉTÉ ÉTABLIS CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DES SWISS GAAP RPC ET DE LA SWISS GAAP RPC 21, AINSI QU'AUX DISPOSITIONS SUR LA COMPTABILITÉ COMMERCIALE DU CODE SUISSE DES OBLIGATIONS (ART 957 À 963 B EN VIGUEUR LE 1ER JANVIER 2013).

INTRODUCTION

Afin de simplifier sa comptabilité, l'Église protestante de Genève a décidé en 2019 de revenir à une comptabilisation en année calendaire après 25 ans de boucllement au 31 mars, soit depuis l'année 1993 qui avait connu un exercice comptable de 15 mois suite à d'importantes difficultés financières. Ce changement a l'avantage de concilier de nombreuses échéances (perception de l'impôt ecclésiastique reversé par l'administration fiscale cantonale/AFC, établissement des décomptes TVA, gestion des assurances sociales, impôt à la source, déclaration fiscale et boucllement des régies pour les biens de rendement *hors Mission*, les relevés fiscaux bancaires...) et d'éviter de fastidieuses réconciliations. Il s'inscrit également au lendemain du dernier volet d'assainissement de la Caisse de Pension et d'un exercice faisant état d'une amélioration du ratio de fonds propres au bilan (<https://epg.ch/exercice-comptable-exceptionnel/>).

Le présent boucllement 2019 (9M) est établi du 1^{er} avril 2019 au 31 décembre 2019.

La comparaison avec le dernier exercice (2018-2019) porte sur 12 mois alors que la comparaison avec le budget (2019-2020) porte sur un prorata de 9 mois (Budget 9M).

Le budget n'est jamais audité.

Exception pour l'immobilier de rendement : les amortissements, les revenus et les charges portent sur une année calendaire puisque cette même comptabilisation calendaire était auparavant déjà décalée et inscrite au 31 mars de l'année suivante.

PRÉSENTATION DU COMPTE D'EXPLOITATION

Certifiés RPC21, les comptes de l'Église protestante de Genève ne nécessitent pas pour autant une présentation par fonction pour être audités. Dès lors, les états financiers de l'EPG présentent des comptes **par nature**.

Le compte de résultat **par nature** fait état d'une vue globale de l'Église protestante de Genève, selon le plan comptable RPC21.

Cette présentation fait apparaître un ensemble de résultats intermédiaires. A noter :

- Le résultat net de mission **avant hors Mission et Extraordinaires** qui reflète la capacité d'autofinancement des activités de pure mission,
- Le résultat net **avant Extraordinaires** reflétant la capacité d'autofinancement de l'organisation en intégrant les contributions des titres et immobilier de rendement,
- Le résultat *avant Variation des fonds*, soit les dissolutions/attributions de fonds, qui inclut les contributions et charges extraordinaires,
- Et le résultat **final**, soit le *Résultat de l'exercice* après les opérations sur fonds.

STRUCTURE JURIDIQUE ET BUT DE L'ÉGLISE PROTESTANTE DE GENÈVE (EPG)

L'EPG est une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil. Elle est régie par une constitution et des règlements (dernière version du 3 octobre 2012, révisions partielles en 2018 et 2019 : <https://epg.ch/revision-partielle-de-constitution-reglements-juin-2019/>). Les paroisses sont des entités juridiques séparées, dont les comptes ne sont pas inclus dans la comptabilité de l'EPG.

Son but est le suivant : « L'EPG a pour but de satisfaire aux besoins religieux de la population protestante du canton de Genève, de défendre et de répandre les principes de la Réforme. Elle poursuit l'accomplissement de son œuvre par le concours actif de tous ses membres, par le ministère de ses pasteurs, par l'enseignement religieux, le culte public, les cérémonies religieuses et par tous les moyens appropriés. Elle célèbre les sacrements du baptême et de la sainte Cène. Elle s'associe à la célébration des grands événements de l'histoire du canton et de la Confédération. » (cf article 3 Constitution EPG).

L'ORGANISATION EN BREF

ASSOCIATION	Eglise protestante de Genève
RUE	Rue Gourgas 24, Case postale 73, 1211 Genève 8
TÉLÉPHONE	+41 22 552 42 10
E-MAIL	info.epg@protestant.ch
INTERNET	www.epg.ch
ANNÉE DE FONDATION	1536 (Adoption de la Réforme à Genève, le 21 mai 1536)
NOMBRE DE COLLABORATEURS	67 équivalents plein temps, ainsi qu'environ 500 bénévoles
PRÉSIDENT	Emmanuel Fuchs (démission le 10.6.2020) Georges Bolay (élection le 25.6.2020 jusqu'en juin 2021)
MEMBRES DU CONSEIL DU CONSISTOIRE	Charles de Carlini, vice-président (démission le 10.6.2020) Blaise Menu, modérateur de la Compagnie des pasteurs et des diacres Rémy Aeberhard, trésorier (démission le 30.6.2020) Alain de Felice, trésorier (démission le 10.6.2020) Joëlle Walther Chris Cook David Brechet Joséphine Sanvee (démission le 10.6.2020)
DIRECTION	Valérie Chausse, codirectrice, responsable finances, immobilier et informatique Alexandra Deruaz, codirectrice, responsable communication et recherche de fonds Michel Chatelain, codirecteur, responsable chancellerie et ressources humaines jusqu'au 30.06.2019. La responsabilité de direction de la chancellerie a été exercée par le Conseil du Consistoire/Mme Joëlle Walther et M. Alain de Felice du 11.07.2019 au 30.06.2020. La responsabilité de direction des ressources humaines a été exercée par un groupe constitué de M. Charles De Carlini/Conseil du Consistoire, Mmes Alexandra Deruaz et Laurence Mottier/Formation & RH du 11.07.2019 au 30.04.2020.
CHAMPS D'ACTION/ PRESTATIONS FOURNIES	Durant l'exercice 2019, l'EPG a été présente et disponible pour la population à Genève et ailleurs à travers ses activités culturelles, culturelles et ses œuvres d'entraide : <ul style="list-style-type: none"> • Cultes et prières, méditations et études bibliques (paroisses) ; • Musique, culture dans les espaces dédiés à Genève ; • Accompagnement des familles (enfants, adolescents et couples), des personnes handicapées, sourdes et malentendantes, des personnes âgées, des membres de la communauté LGBTI ; • Actes pastoraux (baptême, confirmation, mariage, service funèbre) ; • Catéchisme, formation, spectacles pour enfants, jeux bibliques ; • Personnes en recherche de sens (entretiens, formations, ateliers) ; • Formation universitaire et autres (Faculté de théologie de l'Université de Genève, Atelier œcuménique de théologie - AOT) ; • Aide humanitaire – Œuvres d'entraide protestante (CSP, EPER, PPP) ; • Aide aux plus démunis – Dispositif de nuit (nuitées dans les temples) ; • Accompagnement dans les aumôneries : EMS, hôpitaux universitaires, prisons ; • Présence diaconale auprès des plus fragiles ; • Préservation du patrimoine immobilier historique (temples et presbytères).
LIENS AVEC LES ORGANISATIONS LIÉES	L'Eglise protestante de Genève est en lien étroit avec les 31 paroisses protestantes réparties en 7 régions. Les paroisses sont des entités juridiquement indépendantes en forte interaction avec l'Eglise protestante. Les pasteurs et diacres qui travaillent dans les paroisses sont rémunérés par l'Eglise protestante. L'Eglise protestante a par ailleurs des liens institutionnels avec de nombreuses organisations religieuses genevoises, suisses et internationales, parmi lesquelles : <ul style="list-style-type: none"> • L'Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS) • La Conférence des Eglises romandes (CER) • La Faculté autonome de théologie à Genève • Le Conseil œcuménique des Eglises • Témoigner ensemble à Genève

NOMBRE D'EMPLOYÉS

EVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOYÉS (NOMBRE D'ÉQUIVALENTS PLEIN TEMPS) :

NOMBRE D'EMPLOYÉS	31.12.2019	31.03.2019	DIFF
Ministres, Diacres et stagiaires	49,93	50,65	-0,72
Laïcs et administratifs	17,53	18,56	-1,03
Total	67,46	69,21	-1,75

Les chargés de ministère sont inclus dans la comptabilisation *Ministres, Diacres et stagiaires*.

Ces chiffres incluent les collaborateurs qui sont refacturés à d'autres organismes : 1.75 EPT pour les *Ministres, Diacres et stagiaires*.

Ces chiffres n'incluent pas les retraités qui font des dépannages, les artistes et musiciens payés à la prestation. Les retraités au 31.12.2019 correspondaient à 0.75 EPT, 1.51 EPT au 31.03.2019.

Le total d'EPT de 67,46 comprend les 4 stagiaires engagés au 1^{er} mars 2019 dont le financement est pris en charge par le fonds dédié.

SALAIRES

EVOLUTION DES TRAITEMENTS (Y COMPRIS CHARGES SOCIALES) :

TRAITEMENTS EN FRs	31.12.2019	BUDGET (9M)	DIFFÉRENCE	en%
Salaires	5 294 426	5 562 428	-268 002	-4,82%
Charges sociales	1 178 449	1 195 219	-16 770	-1,40%
Total employés EPG	6 472 875	6 757 647	-284 772	-4,21%
Prestation de tiers / temporaires	91 188	133 435	-42 247	-31,66%
Autres charges de personnel	84 587	97 179	-12 592	-12,96%
Total charges de personnel	6 648 650	6 988 261	-339 611	-4,86%
Traitements en fiduciaire	833 593	795 169	38 424	4,83%
Total incl. trait. en fiduciaire	7 482 243	7 783 430	-301 187	-3,87%

A noter que les comptes montrent les salaires administrés à titres fiduciaires pour les divers lieux d'Eglises, en ligne avec les normes comptables.

Les traitements 2019 (9M) incluent également des salaires refacturés pour un montant de 87'407 Frs, 125'794 Frs en 2018-19.

COMPTABILISATION DES REVENUS

Les revenus sont comptabilisés de manière conservatrice.

- 1) Les revenus des dons sont comptabilisés au moment de la date de réception des fonds sur les comptes de l'Eglise. Un don peut être comptabilisé également sous engagement écrit.
- 2) Les legs sont comptabilisés au moment de la date de réception des fonds sur les comptes de l'Eglise.
- 3) Les revenus de ventes immobilières sont comptabilisés au moment de la réception des fonds sur les comptes de l'Eglise.

LEGS

Les revenus de legs sont comptabilisés dans les revenus de Mission, sauf s'ils sont inaliénables ou s'ils sont non monétaires/peu liquides comme le legs d'une maison. Les legs de grande importance, même liquides, peuvent être comptabilisés en Extraordinaires.

En 2019 (9M), le montant des legs extraordinaires (154'560 Frs) est proportionnel à celui de 2018-20 sur une année (200'315 Frs) et représente également un seul legs.

PRINCIPES D'AMORTISSEMENT**MOBILIER**

1 an : Logiciels.

2 ans : Imprimantes, matériel.

3 ans : Ordinateurs de bureau, mobilier.

5 ans : Serveurs, équivalant à la durée du contrat de maintenance.

IMMOBILIER

5 ans : Entretien parquet, appareils ménagers.

10 ans : Peinture, restauration de l'enduit des murs, installations électriques, installations sanitaires, travaux énergétiques.

15 ans : Remplacement des fenêtres, réfection des façades, réfection de la toiture, mobilier de cuisine.

20 ans : Isolation, travaux de canalisation, remplacement de la chaudière, remplacement du brûleur, revêtement, carrelage.

25 ans : Grands travaux.

Concernant les travaux de rénovation importants, augmentant de manière sensible la valeur du bien, les dépenses pour développer un projet immobilier jusqu'à son autorisation en force sont passées de manière prudente en charges dites de développement. En revanche, les coûts de construction sont comptabilisés comme « travaux en cours » dans l'actif du bilan. A la fin des travaux, la partie des travaux relative à l'entretien courant est passée en charges courantes (impacte le compte de résultat l'année où le projet est terminé) et l'autre partie est activée en augmentation de la valeur de l'immeuble, pour être amortie ensuite à raison de 1.5% par an, dès l'année suivante.

Au 31.12.2019, les « travaux en cours » activés concernent la Grange de Jussy, amortis à raison de 1,5% par année. Cette grange a été entièrement rénovée pour 773'026.51 Frs et louée au 1^{er} octobre 2019.

EVOLUTION DES AMORTISSEMENTS

AMORTISSEMENTS EN FRs	2019	2018-19	DIFFÉRENCE	EN %
Valeurs mobilières-titres	24 999	25 000	1	0,00%
Immobilier de Mission	59 982	65 093	-5 111	-7,85%
Immobilier de rendement	183 013	123 383	59 630	48,33%
Informatique	3 747	5 353	-1 606	-30,00%
Total	271 741	218 829	52 914	24,18%

Les amortissements portent sur une année calendaire (2019) puisque les montants inscrits sur l'exercice 2018-2019 portent également sur l'année calendaire 2018 (cf. p.3, Introduction, §3).

REVENUS SUR FONDS INALIÉNABLES ET AFFECTÉS

Chaque année, l'EPG rétribue les Fonds qui proviennent de revenus issus de successions. Sur la base des résultats sur titres de 2019 (9M), il a été décidé d'allouer un intérêt de 1% sur ces fonds, comme lors du précédent exercice 2018-2019.

Pour améliorer la transparence des comptes et dans l'optique d'appliquer les normes suisses GAAP RPC, l'EPG publie un tableau montrant l'ensemble des divers Fonds et leur fluctuation de valeur pendant l'exercice. Voir le tableau des Fonds.

EVALUATION DES TITRES

Les titres apparaissent au bilan à la valeur du marché au 31.12.2019.

Les prises de valeur en capital des fonds spécifiques (portefeuilles dédiés) sont comptabilisées dans un fonds joint de « variation ».

Pour les fonds non couverts par des portefeuilles spécifiques, les prises de valeur en capital sont comptabilisées dans un fonds « Risque de fluctuation de cours » afin de compenser les éventuelles pertes par une dissolution de ce fonds. Ce fonds couvre les risques de deux portefeuilles de titres représentant les équivalents « actif ».

Pendant l'exercice 2019 (9M), les titres ont globalement gagné 1'058'721 Frs de valeur, gain compensé par une attribution aux fonds spéciaux (variation). En 2018-19, le gain sur titres s'élevait à 1'782'996 Frs (12M), également compensé par une attribution aux fonds spéciaux (variation).

Les titres en monnaies étrangères ont été réévalués selon les cours de change suivants :

1	EUR	=>	1.087
1	USD	=>	0.968374
1	GBP	=>	1.282822
1	JPY	=>	0.00891

Les titres qui ne sont pas cotés en bourse (Maison de la Réformation, Salle Centrale de la Madeleine) sont comptabilisés à leur valeur fiscale.

IMMOBILIER DE MISSION

L'immobilier de Mission comprend les temples et chapelles en activité, les espaces paroissiaux, ainsi que les logements de ministres où un loyer préférentiel est encore appliqué. Les autres logements sont inclus dans l'immobilier de rendement. L'immobilier de Mission comprend des biens tombant sous la loi d'avant 1907, et d'autres biens non soumis.

IMMOBILIER DE RENDEMENT

Comme vu précédemment (cf. p.3, Introduction, §3), l'immobilier de rendement est comptabilisé sur une période correspondant à l'année calendaire, en rapportant les divers comptes de régies qui bouclent au 31.12.

Les revenus et charges qui ne transitent pas par les régies mais qui sont gérés directement par l'EPG sont, eux, comptabilisés sur la période comptable.

L'immobilier de rendement constitue un axe financier stratégique de l'Eglise dans le cadre de son plan de redressement. Le compte de fonctionnement de l'immobilier de rendement est illustré par un tableau faisant état de l'évolution des états locatifs, des charges (courantes, d'entretien et financières), du résultat opérationnel et du résultat net incluant les frais de développement.

Le résultat net (marge nette après attribution à des legs affectés) de l'immobilier de rendement évolue favorablement et croît progressivement depuis 6 ans.

L'évolution de 2018-19 à 2019, est peu marquée malgré la forte augmentation des revenus bruts de 17% (337'672 Frs), due essentiellement à la mise en location du 1er étage de la maison Malet et à la pleine comptabilisation du presbytère de Vandoeuvres (6 mois en 2018). En effet, les charges courantes de régie augmentent (36'129 Frs) de 11% avec l'augmentation de l'état locatif, étant rappelé que le dernier exercice faisait état d'une extourne de provisions de 20'000 Frs (chauffage à Cartigny et entretien à Satigny). Les charges d'entretien (payées par les régies ou l'EPG) doublent (181'354frs) avec l'augmentation des locations et surtout la remise en état de biens après changement de locataires (appartements Mallet et au Petit-Saconnex, villa de Miremont, presbytère de Céligny) et plusieurs mises aux normes ou entretien extérieur.

Les amortissements augmentent avec l'activation des travaux de la maison Mallet en 2018-2019 et avec la nouvelle activation des travaux de la grange de Jussy.

Les frais d'étude (architectes et conseils juridiques) augmentent fortement en 2019 avec le développement des promotions de Thônex-Mapraz (construction de 4 villas) et Cartigny (16 logements), le développement du DDP du Petit-Lancy et la construction d'un immeuble aux Eaux-Vives.

Certains biens immobiliers de rendement sont classés, tombent sous la loi d'avant 1907, alors que d'autres subissent moins de contraintes.

Une dotation de 100'000 Frs est attribuée au fonds de rénovation pour l'immobilier de rendement.

CAISSE DE PRÉVOYANCE

Rappel : La CPEAPG est passée d'un système de primauté de prestations à un système de primauté de cotisations au 1^{er} juillet 2013 à fins d'assainissement. L'EPG s'est alors engagée à recapitaliser la caisse, qui souffrait d'un grave déficit de couverture, dans un délai de cinq ans. Dans le cadre de cet assainissement, l'EPG s'est également engagée à soutenir les employés de plus de 50 ans à cette date, au travers d'un plan d'accompagnement visant à réduire la perte de rentes de ces employés.

Au 1er juillet 2018, la dernière étape a été franchie et la Caisse de pension splittée avec un transfert des avoirs de prévoyance professionnelle des employés actifs auprès de la CIEPP ; la Caisse de prévoyance des Eglises et associations protestantes de Genève (CPEAG) conservant la part des rentiers et la gestion y relative.

L'assainissement complet de la CPEAPG a été effectué sur le dernier exercice et l'investissement des fonds de la garantie en faveur de la CPEAPG en portefeuille a débuté en été 2019.

Au 31.12.2019, aucun appel à la garantie n'a été requis pour le 30.06.2020.

PROVISIONS

L'ÉVOLUTION DES PROVISIONS				
PROVISIONS EN FRs	31.12.2019	31.03.2019	DIFF	DIFF EN %
Total à court terme	439 951	523 860	-83 910	-16%
Restructuration caisse de retraite	1 997 402	1 997 402	0	0%
Total Provisions à long terme	1 997 402	1 997 402	0	0%

La dissolution partielle des provisions à court terme résulte de plusieurs dissolutions mineures.

La provision *Restructuration caisse de retraite* reste inchangée et couvre uniquement les risques liés à la garantie signée par l'EPG.

COMPTES EXTRAORDINAIRES

Le total des produits exceptionnels s'élève au 31.12.2019 à 2'501'621 Frs (constitué principalement pour 1'200'000 Frs de subvention pour les aumôneries d'une généreuse fondation, d'un don exceptionnel de 500'000 Frs et du résultat de la vente d'un appartement au Petit-Saconnex pour 397'590 Frs) contre des charges exceptionnelles de 1'156'600 Frs (dont 1'150'000 Frs de versement exceptionnel dans le cadre d'un projet immobilier au Petit-Lancy).

En comparaison, les comptes exceptionnels au 31.03.2019 concernaient essentiellement l'assainissement de la Caisse de Pension avec un total de produits exceptionnels de 12'058'844 Frs (vente du presbytère de Genthod pour 6'616'983 Frs et dissolution de provisions exceptionnelles à hauteur de 5'082'256 Frs) contre des charges exceptionnelles de 4'392'120 Frs (charges pour 3'594'717 Frs et provisions pour 797'402 Frs).

NANTISSEMENT

Deux portefeuilles de titres d'une valeur de 3'926'440 Frs sont nantis au 31.12.2019 pour bénéficier d'une ligne de crédit temporaire si nécessaire.

La valeur de ces portefeuilles nantis au 31.03.2019 était de 3'983'630 Frs.

TERRE NOUVELLE

La comptabilité de Terre Nouvelle a été intégrée dans les comptes de l'EPG pour la première fois en 2016-17. Il s'agit d'une activité fiduciaire faite pour le compte d'organisations d'entraide telles que Pain pour le prochain, EPER, DM, etc. Les montants reçus sont redistribués le mois suivant.

En 2019 (9M), le montant redistribué est de 156'878 Frs. En 2018-19, ce montant sur 12 mois était de 194'764 Frs.

CRÉANCES

Au 31.12.2019, le total net des créances s'élève à 785'889 Frs (857'981 Frs de créances ouvertes contre 72'092 Frs d'acomptes versés).

Au 31.03.2019, le total net des créances s'élevait à 530'879 Frs (851'374 Frs de créances ouvertes contre 320'495 Frs d'acomptes versés).

Le risque du croire s'élève au 31.12.2019 à 37'839 Frs et s'élevait à 33'839 Frs au 31.03.2019.

CAPITAL

La comptabilisation du résultat de l'exercice 2018-19 (reposant en grande partie sur une dissolution exceptionnelle de provisions et un bénéfice exceptionnel sur aliénation d'actif immobilisé) au capital libre de l'EPG au 31.12.2019, permet de reconstituer les fonds propres, les recapitalisant à hauteur de 12,7%, et d'assainir ainsi le bilan.

La comptabilisation du résultat de l'exercice 2019 (9M) au capital libre de l'EPG n'aura que peu d'impact pour le prochain exercice.

FLUX DE TRÉSORERIE

Le rapport de trésorerie est construit pour 2019 (9M) de manière similaire à 2018-19, faisant apparaître une correction du résultat final, soit un déficit de trésorerie de -1'112 K Frs avant *Extraordinaires* et *Mouvements de fonds* pour déterminer ensuite le flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation de l'EPG. Ce flux de trésorerie négatif de -39 K Frs (-552 K Frs en 2018-19) est contrebalancé par l'extraordinaire (apport de cash et dissolution de fonds, voir ci-dessus), la fluctuation des titres (la capitalisation ne représentant pas un apport de cash), les activités d'investissement (immobilier et titres) et les intérêts de dettes.

Cette variation de la trésorerie entre le début et la fin de l'exercice 2019 (9M) est due à des investissements importants (investissement immobilier dans des travaux en vue de nouvelles locations, investissement progressif des avoirs en portefeuille des fonds *Jeunes Ministres* et *Vie Chère*, ainsi que de la garantie envers la CPEAPG), à la comptabilisation au début de l'exercice de la subvention des aumôneries de 1'200 K Frs.

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

ACTIVITE DE L'EXPLOITATION	COMPTES 2019 (9M)	COMPTES 2018-2019
Bénéfice	-65	4 818
Activité extraordinaires et hors période	-1 282	-8 112
Fluctuation de cours	-1 059	-1 783
Mouvement de fonds	1 294	4 226
Bénéfice avant extraordinaire et Mvmt de fonds	-1 112	-851
Amortissements	272	219
Provisions à long terme liées à l'exploitation	0	0
Transitoires et provisions à court terme	-66	34
Fournisseurs et dettes à court terme	873	-125
Débiteurs	-7	177
Réserves	0	-6
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	-39	-552
Flux de fonds provenant de l'activité extraordinaire	1 282	4 901
Flux de fonds provenant des fluctuations de cours (titres)	1 059	1 783
ACTIVITE D'INVESTISSEMENT		
Immobilier	-736	-2 104
Titres	-119	-6 586
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-855	-8 690
ACTIVITE DE FINANCEMENT		
Dettes portant intérêt	-366	58
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-366	58
AUGMENTATION/DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE	1 080	-2 500
SITUATION DES LIQUIDITES		
Disponibilités au 1.4.2019	3 914	6 415
Disponibilités au 31.12.2019	4 995	3 914
VARIATION DES DISPONIBILITÉ	1 080	-2 500

LES ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE:

L'épidémie de coronavirus (Covid-19) aura un impact sur tous les secteurs économiques dans les pays directement touchés par le virus et dans le monde. En effet, les mesures de santé publique visant à limiter la propagation du virus, y compris la fermeture des bureaux, la suspension des transports, les restrictions de mouvements et les quarantaines, continueront de perturber les opérations commerciales mondiales et les événements pour une période indéterminée en 2020. Jusqu'à présent, en raison de l'incertitude de l'évolution du virus, l'impact financier global est difficile à mesurer.

Au niveau de l'activité de l'Eglise protestante de Genève, la crise du Covid-19 a provoqué un retard dans l'établissement des comptes (télétravail, impossibilité de se réunir physiquement, documents de clôture indisponibles...). Il semblerait néanmoins qu'il n'y a pas de risque important de continuité d'exploitation pour l'avenir.

La démission de la responsable de la comptabilité pour fin mai 2020 a rajouté une difficulté au contexte sanitaire mais son remplacement rapide (au 1er mai 2020) a cependant permis d'assurer une continuité.

ACTIVITÉS HORS BILAN

Comptes retraités

Il restait encore deux comptes en déshérence au bénéfice de deux retraités dont le montant total était de 14'447 Frs ; la trace des bénéficiaires n'ayant pas été retrouvée, ces comptes ont été clôturés et versés en trésorerie.

Valerie Chausse, codirectrice
Responsable finances, Immobilier et Informatique

La compta, c'est sympa !

Une usine à chiffres gérée de main de maître par une équipe rayonnante, solide, véritable charnière entre toutes les entités composant notre Eglise, relevant les défis avec succès, au service de la Mission, persévérante et carburant à la bonne humeur : tel est notre service comptabilité !

Impossible de changer la date de bouclage des comptes sans parler de ce service qui n'en est pourtant plus à une révolution près. Cette dynamique équipe 100% féminine conduite par sa responsable, Anne-Lise Kohli (jusqu'à mi-2020, puis Eléonore Gonnet qui lui a succédé), secondée par Françoise Oger (comptable) et appuyée par Ayesha Gul (aide-comptable et étudiante), traverse imperturbable de gigantesques vagues depuis bien des années, les dernières portant heureusement notre Eglise vers bon nombre d'accalmies.

La mise en place d'un nouveau logiciel comptable, en 2016, a contribué à conduire notre institution vers la certification RPC21. S'en est suivi un audit en 2018 puis un changement de date de bouclage en 2019.

Ce dernier remaniement, permettant enfin de revenir à une comptabilisation en année calendaire, après 25 ans de bouclage au 31 mars, était fondamental pour notre institution. Il a été porté avec un très grand professionnalisme et beaucoup d'enthousiasme par le service de la comptabilité. Avant que ce projet ambitieux ne se concrétise, il a fallu passer par un exercice sur neuf mois qui s'est révélé techniquement compliqué, avec un prorata budgétaire qui ne tenait pas compte de la périodicité... Cela a engendré des réconciliations comptables à s'arracher les cheveux.

Rappelons qu'en parallèle, le quatuor de choc a également géré le courant, soit la saisie et le paiement des charges, l'établissement des factures internes et externes pour une quarantaine de débiteurs (paroisses, HUG, Pôle Santé, EMS et autres services...) représentant environ 16'000 écritures pour un compte de pertes et profits d'environ 2500 lignes ; sans oublier l'établissement des décomptes TVA et de la déclaration d'impôts (portant notamment sur les 79 biens immobiliers de l'Eglise), le traitement des comptes de Régies (au nombre de 5), des fonds (pour plus de 30 millions de Frs), des titres, des subventions (reçues et allouées), etc.

Le service de la comptabilité a brillamment réussi, avec le sourire, le pari de ce changement de bouclage, avec qui plus est un beau passage de relais entre deux responsables qui ont su se coordonner à merveille, en pleine crise sanitaire et institutionnelle, doublé d'un changement d'équipe de réviseurs (qui ont de surcroît également proposé quelques modifications bénéfiques pour notre institution).

Bravo et merci à toutes les quatre !

Valérie Chausse, codirectrice
Responsable Finances, Immobilier et Informatique



Anne-Lise Kohli, Françoise Oger, Eléonore Gonnet, et Ayesha Gul

Permettre l'émergence de nouveaux donateurs

L'Eglise protestante de Genève a la chance de pouvoir compter sur plus de 6000 donatrices et donateurs qui répondent régulièrement à ses demandes d'aides financières. Pour l'année 2019, ce groupe de personnes très attaché à la pérennité de l'Eglise a contribué à hauteur de 6,40 millions de francs au fonctionnement de celle-ci. L'autre grande source de ressources par les dons provient de la contribution ecclésiastique facultative via l'Administration fiscale cantonale (AFC). Des revenus qui, malgré une baisse constante - les montants récoltés ont diminué de moitié sur les vingt dernières années -, restent stables en 2019 à 1,87 millions de francs. Les résultats de la collecte de dons pour 2019 s'élèvent donc à un total de 8,27 millions de francs. Un chiffre encourageant car en légère augmentation par rapport à l'année 2018, le nombre de dons sur les douze mois de l'année calendaire s'élevant à 16'683 contre 15'970 en 2018. Il est à noter également une augmentation du nombre de donatrices et donateurs (+200 en 2019) validant les actions entreprises.

Ces résultats nous encourageant sans cesse à innover et à améliorer la qualité des informations sur l'utilisation des fonds récoltés. Des courriers de « réactivations » ont été envoyés, à bon escient, à des personnes n'ayant plus fait de dons depuis plusieurs années. Le système entièrement sécurisé de la plateforme en ligne permet désormais les dons par cartes et simplifie les donations spontanées. La présence de l'Eglise dans les grands réseaux sociaux nous ouvre à de nouveaux publics, plus jeunes et potentiellement futurs donateur.trice.s. Le journal trimestriel « *Entre Vous et Nous* » est un lien reconnu, autour de thèmes forts qui mobilisent la communauté, entre l'Eglise et ses fidèles...

La responsabilité est grande. Entièrement séparée de l'Etat, l'Eglise vit essentiellement grâce à la générosité. Deux objectifs pour la collecte de fonds apparaissent essentiels aujourd'hui. Il s'agit en premier lieu d'anticiper la perte « naturelle » de donatrices et donateurs (départ, décès, déménagement, etc.) en sensibilisant les générations plus jeunes qui n'associent pas nécessairement le geste de don à la survie de l'Eglise. Le second projet vise à proposer de nouveaux moyens de fidélisation, grâce à des moyens de paiement personnalisés attachés à chacune et à chacun. Et ce, afin de permettre une meilleure visibilité des revenus pour l'Eglise.

Nous tenons ici à remercier très chaleureusement la communauté qui nous soutient financièrement et qui permet à l'Eglise protestante de Genève d'offrir à toutes et tous des points de repère et une espérance.

L'Eglise remercie également Pauline Cressier, responsable de la collecte de fonds jusqu'en août 2020, qui a développé plusieurs améliorations dont nous lui sommes redevables.

Bertrand Chamarty,
collecte de fonds



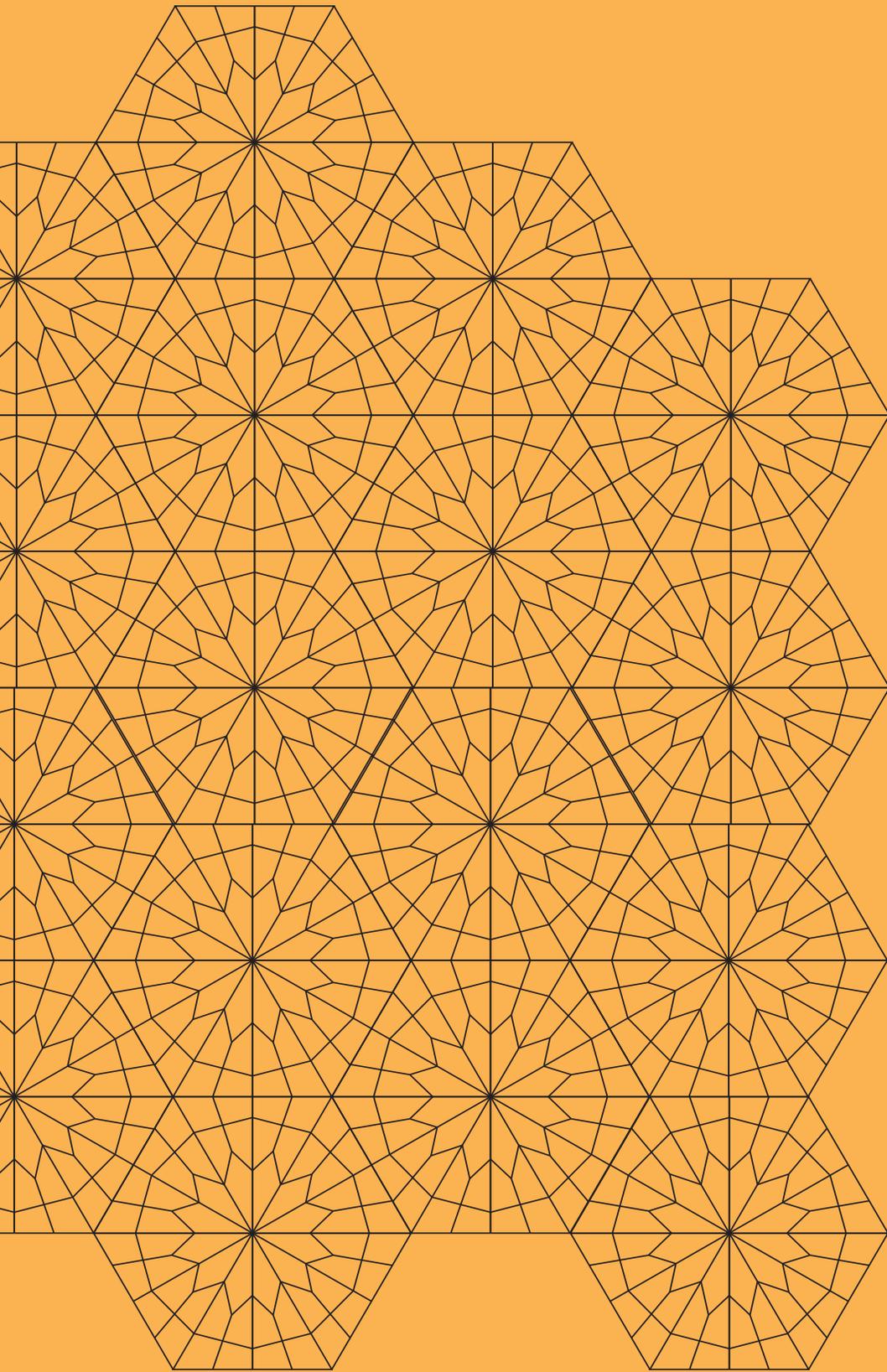
Pauline Cressier,
responsable de la collecte de
fonds en 2019

FAIRE UN DON À L'ÉGLISE PROTESTANTE DE GENÈVE

Vous pouvez effectuer un don à l'intention de l'Église protestante de Genève 1205 Genève, auprès de PostFinance:

IBAN CH 93 0900 0000 1200 0241 0

Vous pouvez aussi effectuer un don régulier en effectuant un ordre permanent auprès de votre banque ou par e-banking. Il vous est également possible de demander des bulletins nominatifs à la responsable du registre, par téléphone au 022 552 42 15 ou par e-mail à valerie.julia@protestant.ch



ÉGLISE
PROTESTANTE
DE GENÈVE

 www.epg.ch

 [epg_geneve](https://www.instagram.com/epg_geneve)

 [egliseprotestante](https://www.facebook.com/egliseprotestante)